

Perspectives

Apériodique – n°19/190 – 5 novembre 2019

Le point de vue

Liban : un Printemps arabe à retardement

Après treize jours de mobilisation, les manifestations massives de la population libanaise dans les principales villes du pays, toutes confessions confondues, ainsi que la mobilisation de la diaspora, ont provoqué, fin octobre, la démission du Premier ministre libanais Saad Hariri et celle de l'ensemble du gouvernement. L'incertitude politique s'est donc fortement accentuée. Mais en l'absence de démission du président Aoun ou des principaux chefs de partis (Berri, Nasrallah, Joumblatt), il est possible que S. Hariri, un des rares hommes politiques à pouvoir fédérer les forces politiques antagonistes libanaises, soit rappelé au pouvoir pour diriger un gouvernement technocratique. Effectivement, le soulèvement populaire et les manifestants n'ont, à ce stade, pas de leader apte à assurer une transition politique.

Mais, revenons sur **les raisons profondes de cette crise sociale** qui a jeté des dizaines de milliers de Libanais dans la rue. Le projet de taxes sur les communications internet, qui a servi de détonateur, s'inscrit dans une longue liste de mesures et d'événements qui touchaient à la vie courante des citoyens : coupures de courant compensées à prix prohibitif auprès de sociétés privées, très fréquentes coupures d'eau, crise du ramassage des ordures ménagères, accès difficile à l'hôpital et, plus récemment, restrictions pour obtenir des dollars, y compris pour les détenteurs de comptes en devises. Toutes ces dérives ont eu raison de la patience de la population envers l'incurie de ses dirigeants. Les réformes annoncées la semaine dernière (retour à l'équilibre budgétaire en 2020, fiscalisation exceptionnelle des banques, diminution des salaires des hauts fonctionnaires), tardives et manquant totalement de crédibilité, ont donc plus exaspéré que convaincu la population.

Plus profondément, **cette crise est surtout l'aboutissement de larges dérives économiques et financières** dans un contexte de mauvaise gouvernance et de tensions politiques profondes et ce, depuis plus de dix ans. En fait, on retrouve dans la révolte des Libanais en 2019 toutes les dynamiques qui ont mené à l'éclatement du Printemps arabe de 2011 :

- ✓ L'absence de perspectives d'une jeunesse en mal d'emploi avec un taux de chômage de plus de 30% chez les moins de 25 ans.
- ✓ Une corruption endémique et durablement enkystée dans la société libanaise, elle-même déjà sujette traditionnellement au clientélisme et au favoritisme. Les contrats publics ou l'accès aux services publics s'obtiennent plus facilement par corruption.
- ✓ Une règle de droit défaillante avec plus de 40% des décisions de justice non suivies d'effet.
- ✓ Une détérioration profonde des institutions en raison de l'absence de désarmement des milices armées et notamment du Hezbollah, soutenu par l'Iran.
- ✓ Et enfin, des inégalités de richesse criantes entre une élite politico-affairiste privilégiée et une population délaissée, provoquant ainsi un sentiment d'absence d'équité et une crise de la représentation politique. Moins d'un Libanais sur deux est allé voter lors des élections législatives de 2018 et treize partis sont par ailleurs représentés au Parlement...

Au total, l'ensemble des Instituts d'analyse (*Transparency International*, Banque mondiale, *Doing Business*, Instituts locaux et enquêtes de terrain) convergent vers la même conclusion : **en quelques années, le Liban est devenu l'un des pays du Moyen Orient où la gouvernance est la plus mauvaise.**

De son côté, l'économie se détériore toujours et de nombreux signaux d'alerte se sont allumés au cours des derniers mois :

- ✓ La croissance du PIB, proche de zéro en 2018, devrait rester inférieure à 1% cette année, ce qui obère le respect des objectifs, pourtant assez laxistes, d'un déficit budgétaire « limité » à 7,6% du PIB en 2019. Une prévision de 10% est plus réaliste et c'est évidemment beaucoup trop pour un État déjà surendetté.
- ✓ La chute de l'épargne des ménages à 2% du PIB et la baisse des dépôts en devises dans les banques commerciales depuis le début de l'année indiquent que **la confiance de la population locale, mais aussi celle de la diaspora, est probablement en train de vaciller. Or, cette confiance est l'un des piliers de la stabilité financière du Liban.**
- ✓ Cette contraction des dépôts en devises est désormais compensée par un soutien en liquidité de la Banque du Liban (BdL) qui dispose encore de larges réserves en devises à hauteur de 55% du PIB. Mais cette dernière est elle-même créancière à plus de 30% de la dette publique (heureusement en monnaie locale).
- ✓ Le surendettement de l'État (150% du PIB) et le surendettement externe ne vont certainement pas diminuer compte tenu de la persistance de larges déficits jumeaux. Le solde de la balance des paiements est structurellement déficitaire et son équilibre repose en partie sur les transferts en provenance de l'étranger, qui vont souffrir de l'instabilité sociale actuelle.
- ✓ Le système bancaire, probablement un peu hypertrophié, a été très fortement bénéficiaire du schéma d'emprunts souverains fortement rémunérés dans un environnement de régime de change fixe et d'opérations de soutien de la BdL. Cette situation semble arriver à son terme ce qui pourrait affecter la solidité des banques Craignant une ruée vers les guichets des banques pour le retrait des dépôts en devises, la BdL et les banques commerciales ont fait le choix d'un contrôle des changes informel en autorisant ces retraits au cas par cas et de façon très contrôlée.
- ✓ Pour finir, ce qui est certain : si la BdL fait le choix d'une sortie du régime de change fixe de la livre au dollar, on se dirigerait vers une restructuration de la dette souveraine et un possible effondrement du système bancaire.

Le Liban a fait l'objet de nombreuses alertes depuis plus d'un an pour dénoncer les dérives des finances du pays et **l'incapacité des dirigeants à mettre en place des réformes permettant de redresser les comptes externes et publics, et améliorer le quotidien de la population.** Ce sont pourtant les conditions posées par les créanciers (multilatéraux, pays du Golfe et pays occidentaux) pour débloquer une aide de plus de 10 milliards de dollars, promise il y a un an et demi, et retenue en l'absence de réformes. Cet immobilisme est également déploré par les agences de rating qui ont dégradé le pays dans la catégorie CCC, ce qui a propulsé la prime de risque (CDS 5 ans) à plus de 13%, un record mondial.

Le Liban a toujours su éviter, grâce aux soutiens de pays amis, notamment en 2002 et 2007, un plan de redressement de type FMI avec des conditionnalités rigides et contraignantes, ainsi qu'un défaut souverain. En sera-t-il de même lors de cette crise qui prend des tournures sociales inhabituelles ? L'environnement international plaide beaucoup moins pour un soutien inconditionnel des bailleurs de fonds amis de Beyrouth. En effet, l'équilibre politique et institutionnel du pays est fragilisé à la fois par la montée en puissance de l'Iran dans la région, et par les conflits au sein des pays du Golfe. De plus, les tensions géopolitiques régionales se sont intensifiées récemment, autour de la Syrie et d'Israël. Or, un conflit similaire à celui de 2006 aurait des effets dévastateurs sur la solvabilité du pays, car le Liban de 2019 est dans une situation économique très précarisée par rapport à la situation qui prévalait il y a douze ans.

Les pays du Golfe et les pays occidentaux peuvent-ils laisser le Liban s'effondrer ? Une contagion régionale peut-elle avoir lieu en cas de matérialisation du risque systémique bancaire ? Ce sont aujourd'hui les questions à se poser, et les risques à surveiller. ■

Olivier Le Cabellec - olivier.lecabellec@credit-agricole-sa.fr

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet

Date	Titre	Thème
31/10/2019	<u>Podcast - Brexit : sortira-t-on de l'impasse ?</u>	Brexit
30/10/2019	<u>France – PIB T3, une croissance stable, toujours portée par la demande intérieure</u>	France
29/10/2019	<u>Italie – Immobilier résidentiel</u>	Italie, immobilier
25/10/2019	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
25/10/2019	<u>Espagne – Scénario 2019-2020 : un freinage contrôlé ?</u>	Espagne
23/10/2019	<u>France – Travail temporaire, tendances à fin octobre 2019</u>	France, sectoriel
22/10/2019	<u>Pologne, nouveau succès des conservateurs</u>	Pologne
18/10/2019	<u>Allemagne – Scénario 2019-2020 : Perspectives au T3-2019</u>	Allemagne
18/10/2019	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
17/10/2019	<u>France – Scénario 2019-2020 : une croissance robuste malgré le ralentissement mondial</u>	France
16/10/2019	<u>Le piège des banques centrales</u>	Monde
09/10/2019	<u>Monde – Scénario macro-économique 2019-2020 : une fragile ligne de flottaison</u>	Monde
03/10/2019	<u>France – Projet de loi de finances pour 2020 : le déficit public est ramené à 2,2% du PIB</u>	France
30/09/2019	<u>France – Immobilier résidentiel : Évolutions récentes et perspectives 2019-2020</u>	France, immobilier

Crédit Agricole S.A. — Études Économiques Groupe

12 place des Etats-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication et rédacteur en chef : Isabelle Job-Bazille

Documentation : Dominique Petit - **Statistiques** : Robin Mourier

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <http://etudes-economiques.credit-agricole.com>

iPad : application **Etudes ECO** disponible sur l'App store

Android : application **Etudes ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.